

Appel à candidatures pour les postes à profil vacants au 1er septembre 2023
Mouvement départemental des Landes - Rentrée scolaire 2023

Transmettre sa candidature par courriel : pap-diper40@ac-bordeaux.fr
et à l'IEN de circonscription de son affectation actuelle

entre le mercredi 15 mars 2023 et le vendredi 17 mars 2023 (12h00), au plus tard

Poste	ETP	Etablissement	Commune	Circonscription	Fiches de poste
Enseignant Ressources « Troubles du spectre de l'autisme (TSA)»	1	IEN Ecole inclusive	Mont-de-Marsan	Ecole inclusive	FP 018

La commission de recrutement se déroulera entre le lundi 27 mars 2023 et le vendredi 31 mars 2023

**ENSEIGNANT RESSOURCES
« TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA) »**

Présentation du poste et implantation

Dans le département, l'enseignant ressources « Troubles du spectre de l'autisme » (TSA) exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN de l'Ecole inclusive dont il est un collaborateur direct. Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.

Missions principales

Conseil et accompagnement des enseignants :

Il apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire.

Il contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec TSA.

Il participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques.

Mise à disposition de ressources au service des adaptations scolaires :

Il informe et fournit des ressources à l'enseignant et à l'équipe éducative.

Il contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec TSA.

Intervention en formation initiale et continue :

Il intervient dans le cadre des formations sur les TSA inscrites au plan académique ou départemental de formation.

Il participe à la formation des équipes pédagogiques et éducatives dans le cadre de formations d'initiatives locales.

Connaissances et compétences attendues

Connaissances des élèves avec des TSA.

Connaissances des ressources existantes pour les élèves avec des TSA.

Connaissance approfondie des besoins des élèves avec TSA.

Connaissance des troubles du spectre autistique et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève.

Sens de l'organisation. Capacité à rendre compte. Ethique professionnelle.

Maîtrise des outils numériques.

Capacités relationnelles : Travail en équipe et en partenariat.

Titres et diplômes exigés

L'enseignant devra être titulaire d'un CAPPEI (ou équivalent) ou devra s'engager dans la formation.

Expérience d'enseignant spécialisé ou expérience de formateur souhaitée.

Conditions particulières d'exercice

Il exerce cette fonction à temps plein. Déplacements dans le département.

Modalités de candidature

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'IEN de l'Ecole inclusive par téléphone au 05 58 05 66 82 (secrétariat).

CV + lettre de motivation.

Suivi d'un entretien avec une commission spécialisée.